



NATO
OTAN

La transformation de la défense



briefing

Forces



Capacités



Moyens

La transformation des forces alliées pour les opérations actuelles et à venir

Les missions à mener continueront d'exiger des forces armées souples, interopérables, bien entraînées et bien dirigées.

La sécurité de l'OTAN dépend de plus en plus de la stabilité au-delà des frontières de la région euro-atlantique. Les Alliés trouvent des solutions pour assurer la sécurité dans toute une série de nouveaux environnements, et ils transforment leurs forces armées afin de répondre à de nouveaux besoins.

L'OTAN est engagée dans des opérations et des missions en Europe, en Méditerranée, en Iraq et en Asie centrale. Ses forces participent à des opérations de combat, de maintien de la paix, de formation et d'entraînement, de soutien logistique et de secours humanitaire.

Elles opèrent aux côtés de celles de pays non membres de l'Alliance, et en coopération avec d'autres organisations internationales.

L'Alliance renforce sa capacité à exécuter toute la gamme de ses missions, qu'elles soient de faible ou de forte ►



« Le terrorisme, qui prend des dimensions mondiales et dont les effets sont de plus en plus meurtriers, ainsi que la prolifération des armes de destruction massive, constitueront probablement les principales menaces pour l'Alliance dans les dix à quinze prochaines années. »

intensité, et qu'elles concernent le maintien de la paix ou la défense collective. Sous la direction du Conseil de l'Atlantique Nord – le principal organe décisionnel de l'OTAN –, l'Alliance se tient prête à relever de nouveaux défis, quelle que soit leur origine.

Pour pouvoir mener l'ensemble de ces missions, les forces des pays alliés doivent être modernes et déployables, pouvoir être mises en œuvre de façon prolongée, et être en mesure d'exécuter des opérations exigeantes à grande distance de leurs bases. Elles doivent également être préparées, le cas échéant, à assurer la défense collective.

Faire face à un ensemble croissant d'exigences et être en mesure de mener des opérations de type nouveau sont des tâches particulièrement ardues. C'est pourquoi les Alliés sont déterminés à poursuivre la transformation de leurs forces, pour les opérations actuelles et à venir. Les missions à mener continueront d'exiger des forces armées souples, interopérables, bien entraînées et bien dirigées.

Orienter la transformation

La Directive politique globale (CPG) donne les orientations fondamentales à suivre dans le cadre de la transformation que connaît actuellement l'OTAN. Entérinée en novembre 2006 par les dirigeants des pays alliés lors du sommet de Riga, elle définit, pour les dix à quinze prochaines années, le cadre et les priorités applicables à l'ensemble des questions de capacités, disciplines de planification et activités de renseignement de l'Alliance.

La CPG analyse le contexte de sécurité à venir, mais reconnaît aussi que des événements imprévisibles pourraient avoir lieu :

« Le terrorisme, qui prend des dimensions mondiales et dont les effets sont de plus en plus meurtriers, ainsi que la prolifération des armes de destruction massive, constitueront probablement les principales menaces pour l'Alliance dans les dix à quinze prochaines années. L'instabilité due aux États faillis ou en déliquescence, les crises et conflits régionaux et leurs causes et effets, la disponibilité toujours plus grande

d'armes conventionnelles sophistiquées, le détournement des technologies émergentes et la perturbation des approvisionnements en ressources vitales seront vraisemblablement les principaux risques et défis auxquels l'Alliance sera confrontée pendant cette période. Tous ces facteurs peuvent être étroitement liés ou se combiner, le plus grand danger venant de terroristes en possession d'armes de destruction massive. »

Dans ce contexte stratégique, la CPG précise les types d'opérations que l'Alliance devra être en mesure de mener à l'avenir, et les types de capacités dont elle devra se doter :

« L'Alliance aura besoin d'agilité et de souplesse pour relever les défis complexes et imprévisibles qui pourront surgir loin des frontières des États membres et sur court préavis. L'Alliance aura également besoin d'arrangements efficaces pour le partage des données du renseignement et des informations. Comme dans le passé, les données du renseignement et les enseignements tirés au cours d'opérations orienteront également le développement des capacités.

Pour pouvoir remplir toute la gamme de ses missions, l'Alliance doit être capable de lancer et d'appuyer simultanément des opérations interarmées de grande envergure et des opéra-

tions de moindre ampleur, pour la défense collective et la réponse aux crises, sur son territoire et au-delà, à sa périphérie, et à distance stratégique ; l'OTAN devra probablement mener davantage d'opérations de moindre ampleur, exigeantes et différentes les unes des autres, et elle doit conserver la capacité de mener des opérations à grande échelle et de forte intensité.

Quelle que soit son ampleur globale, chaque opération nécessitera vraisemblablement une structure de commandement et de contrôle permettant de planifier et de mener une campagne afin de réaliser un objectif stratégique ou opérationnel au moyen de la combinaison appropriée d'éléments aériens, terrestres et maritimes. Elle nécessitera aussi des forces structurées, équipées, dotées des effectifs voulus, et entraînées pour des opérations expéditionnaires, afin de réagir rapidement à des crises naissantes. »

Si la CPG définit les grandes priorités de l'OTAN en matière de capacités, c'est toutefois aux pays eux-mêmes qu'il revient de préciser la nature exacte de ces capacités. Les processus de planification de défense de l'OTAN jouent par ailleurs un rôle à cet égard.

La mise en œuvre des grandes transformations décrites dans la CPG

conduit à l'élaboration de capacités plus utilisables pour les opérations et missions futures, ce qui garantira qu'au XXI^e siècle l'Alliance gardera à la fois son efficacité, sa crédibilité et sa pertinence.

L'effort porte désormais sur la mise en œuvre de la CPG par les pays membres. L'accent est mis sur deux aspects en particulier : superviser et évaluer la réalisation effective des capacités requises, et améliorer les processus dont l'OTAN dispose pour définir, développer et fournir les capacités requises. ■

« L'Alliance aura besoin d'agilité et de souplesse pour relever les défis complexes et imprévisibles qui pourront surgir loin des frontières des États membres et sur court préavis. »



Mettre des forces à disposition pour les opérations en cours

Depuis de nombreuses années, l'OTAN suit un processus systématique et délibéré de transformation dont le but est de garantir qu'elle dispose des forces, des structures et des procédures nécessaires pour relever les défis actuels et futurs pour la sécurité.

En plus du processus ordinaire de planification de défense, l'OTAN a lancé un certain nombre d'initiatives de grande envergure dans le but de combler les lacunes de ses capacités militaires destinées aux opérations. La mesure la plus récente prise à ce sujet est l'Engagement capacitaire de Prague (PCC), approuvé au sommet de Prague en novembre 2002. Dans le cadre de cet engagement, les Alliés ont pris la décision politique ferme d'améliorer leurs capacités dans les huit domaines suivants :

- défense contre les armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires ;
- renseignement, surveillance et acquisition d'objectif ;
- surveillance air-sol ;

- moyens déployables et protégés de commandement, de contrôle et de communication ;
- efficacité au combat, y compris les munitions à guidage de précision et la neutralisation de la défense aérienne ennemie ;
- transport aérien et maritime stratégique ;
- ravitaillement en vol ;
- unités déployables d'appui tactique et de soutien logistique du combat.

Les Alliés ont consenti des efforts significatifs afin de renforcer leurs capacités, par l'intermédiaire du processus ordinaire de planification de défense et de programmes exceptionnels tels que le PCC. Toutefois, la cadence opérationnelle actuelle et la nécessité de soutenir les forces loin de leurs bases et dans des conditions difficiles, comme en Afghanistan, mettent à rude épreuve l'aptitude des pays à fournir les forces nécessaires, en termes qualitatifs et quantitatifs, ainsi que les ressources permettant d'assurer leur soutien. Les Alliés étudient une série de mesures destinées à leur permettre de relever ces défis. ►



De nouvelles approches pour combler les lacunes

Pour combler efficacement les lacunes dans les opérations actuelles et à venir, il faudrait que les pays, lorsqu'il y a lieu, accroissent le rythme de la transformation de leurs forces armées. Ils pourraient par exemple rendre celles-ci plus déployables, plus soutenables et plus utilisables dans le cadre des opérations de l'OTAN. Les Alliés étudient comment mettre en place davantage d'incitants financiers et d'arrangements multinationaux à l'appui des priorités de l'OTAN. Il s'agira notamment de trouver de meilleurs moyens d'affecter les fonds existants afin de répondre aux besoins liés aux opérations. L'OTAN examine par ailleurs les moyens d'accroître le soutien politique national à la participation à des opérations.

À côté de cela, les Alliés se penchent sur les mesures à mettre en œuvre pour que des forces de réserve adéquates soient disponibles pour les opérations.

La Force de réaction de l'OTAN

Initiative lancée au sommet de Prague, la Force de réaction de l'OTAN (NRF) est une force multinationale pouvant comprendre jusqu'à 25 000 hommes. Elle est conçue pour réagir rapidement à des crises naissantes et pour intervenir dans le cadre de toute la gamme des missions de



l'Alliance, depuis les opérations de secours en cas de catastrophe ou de maintien de la paix jusqu'aux opérations de combat les plus intenses.

La NRF est composée d'éléments terrestres, navals et aériens, ainsi que de forces spéciales, et elle peut commencer à se déployer sur préavis de cinq jours seulement et assurer son propre soutien pour des opérations d'une durée de 30 jours, ou plus moyennant réapprovisionnement. Elle peut être utilisée lors des phases initiales d'une situation de crise nécessitant une réponse rapide, un signal fort de la détermination de l'Alliance, ainsi qu'une force conséquente.

La NRF a atteint sa capacité opérationnelle totale pour le sommet de Riga, en novembre 2006. Toutefois, en octobre 2007, les ministres de la Défense des pays alliés ont conclu qu'en raison d'exigences opération- ►

L'OTAN a lancé un certain nombre d'initiatives de grande envergure dans le but de combler les lacunes de ses capacités militaires destinées aux opérations.



Plusieurs pays membres ont convenu d'améliorer la coordination et l'entraînement de leurs forces d'élite.

nelles exceptionnellement fortes, il était devenu nécessaire d'adopter une nouvelle approche de la planification et de l'organisation des futures rotations de la NRF.

Ils ont demandé qu'une nouvelle approche graduelle soit établie dans le cadre du concept agréé de la NRF, à titre de solution provisoire, tant que les besoins opérationnels resteraient aussi importants.

Le concept de la NRF reste inchangé. Cette force sera à même de mener toute la gamme des missions pour lesquelles elle a été mise sur pied. Elle continuera également à jouer le rôle important qui consiste à favoriser la modernisation en cours des forces de l'OTAN. Ce qui a changé, pour l'essentiel, c'est l'effectif des forces devant être tenues prêtes en permanence. En lieu et place des 25 000 hommes prévus au départ,

l'OTAN maintiendra un noyau plus petit mais robuste. Celui-ci constituera une base à laquelle des forces plus importantes pourront venir s'ajouter – jusqu'à atteindre la taille maximale si nécessaire.

L'Initiative concernant les forces spéciales

Les forces d'opérations spéciales sont des forces extrêmement polyvalentes, mobiles et adaptables, qui sont de plus en plus nécessaires pour mener les opérations militaires modernes.

Lors du sommet de Riga, les dirigeants des pays alliés ont lancé une initiative concernant les forces spéciales, dans le but d'accroître la capacité des forces d'opérations spéciales des pays membres à s'entraîner et à opérer ensemble. Plusieurs pays membres ont convenu d'améliorer la coordination et l'entraînement de leurs forces d'élite. ■

Développer des capacités pour les opérations de demain

Le programme de l'Alliance relatif à la transformation de la défense vise à fournir toute une gamme de capacités pour l'ensemble des opérations à venir.

Certaines mesures ont été prises dans le cadre du processus ordinaire de planification des forces, dont la directive que les ministres de la Défense des pays membres de l'OTAN ont adoptée en juin 2006 et qui prévoit que l'Alliance devrait avoir la capacité de mener un plus grand nombre d'opérations de faible envergure, à l'échelon de la division ou de la brigade, tout en restant à même d'effectuer des opérations plus importantes mettant en œuvre un corps d'armée ou plus.

Outre ces mesures, des initiatives spéciales sont en cours pour réduire les lacunes s'agissant de certaines capacités critiques. Ces initiatives portent notamment sur :

- les capacités clés, telles que les moyens de transport intrathéâtre (ceux qui sont nécessaires pour déployer ou déplacer des forces et des capacités à l'intérieur du théâtre d'une opération), de transport aérien et maritime stratégique, et les hélicoptères ;
- la supériorité informationnelle ;
- les capacités permettant d'apporter un soutien militaire à la stabilisation et à la reconstruction dans toutes les phases d'une crise.

Le renforcement du transport stratégique

L'Alliance s'engageant de plus en plus dans des opérations expéditionnaires menées dans des régions éloignées, le transport aérien stratégique constitue une capacité cruciale. Cette capacité est nécessaire pour que les troupes et les matériels soient transportés rapidement et en toute sécurité jusqu'au théâtre d'opérations. Elle est aussi essentielle pour l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations durant les opérations de secours en cas de catastrophe.

Un certain nombre d'initiatives ont été lancées dans le domaine du transport aérien stratégique, comme :

- *L'Initiative sur la capacité de transport aérien stratégique (SAC)* : dans le cadre de cette initiative, une Agence OTAN de gestion du transport aérien (NAMA) a été créée en juin 2007 afin d'acquérir et de gérer trois avions de transport stratégique Boeing C-17 pour le compte de 15 pays membres et de deux pays partenaires. Au départ, cette capacité regroupera trois avions SAC ►



© Danish Army



© Norwegian Defence Media Centre



© Norwegian Defence Media Centre

qui seront dotés d'équipages multinationaux. Une structure militaire multinationale sera mise en place en Europe pour assurer le commandement et le contrôle des aéronefs. La capacité opérationnelle initiale est prévue pour le début de 2009.

- *La Solution intérimaire pour le transport aérien stratégique* : seize pays de l'OTAN et deux pays partenaires contribuent à cette initiative, qui est un dispositif multinational offrant un accès garanti à un maximum de six aéronefs Antonov An-124-100 pour des utilisations nationales et pour appuyer des opérations de l'OTAN ou de l'UE. Cette initiative constitue une solution provisoire, dans l'attente de la mise en service d'aéronefs Airbus A400-M.
- *La Capacité déployable de gestion aéroportuaire de trafic aérien de l'OTAN* : des travaux ont été lancés afin d'offrir des services aéroportuaires et de navigation aérienne aux aéronefs civils et militaires, quelles que soient les conditions météorologiques, à l'appui des opérations expéditionnaires menées dans des régions où le pays hôte n'est pas en mesure de fournir un soutien ou bien où ce soutien est insuffisant.
- *Le Paquet de capacités de transport maritime* : pour aider au transport rapide de forces et de matériels par mer, six pays alliés ont pris des dispositions en vue d'offrir un accès assuré à plusieurs transbordeurs rouliers. D'autres ont été invités à se

joindre à cette initiative, ou bien ont manifesté leur intérêt à s'y associer.

- *Le Centre de coordination des mouvements Europe* : créé à la base aérienne d'Eindhoven (Pays-Bas) le 1^{er} juillet 2007, ce centre a pour but d'assurer la coordination de l'utilisation des ressources en matière de transport stratégique par air, terre et mer à l'appui des activités et des opérations de l'OTAN et de l'Union européenne, afin d'utiliser plus efficacement les moyens nationaux limités. Il coordonne en outre les activités de ravitaillement en vol entre les pays participants.

Le renforcement de la supériorité informationnelle

La supériorité informationnelle est un élément central de la transformation de l'OTAN. Elle a pour but de permettre aux pays membres d'obtenir l'information et de percevoir la situation plus rapidement que les adversaires potentiels. En garantissant le partage de l'information, des données et du renseignement de façon fiable, sûre et sans retard pendant les opérations dirigées par l'OTAN, la supériorité informationnelle permet aux pays membres d'atteindre les objectifs visés avec des forces plus réduites.

Au sommet de Riga, les dirigeants des pays alliés ont décidé d'appuyer le travail entrepris pour assurer la supériorité informationnelle. L'élément clé de ce travail est la mise en œuvre de la capacité en réseau de l'OTAN, qui vise

à rendre tous les éléments opérationnels interopérables, tant sous l'angle des procédures que du point de vue numérique, depuis le niveau stratégique jusqu'aux niveaux tactiques.

L'OTAN cherche aussi à améliorer la supériorité informationnelle grâce à la capacité alliée de surveillance terrestre. Des propositions d'initiatives visant à renforcer les défenses de l'Alliance contre les cyberattaques et à améliorer la connaissance de la situation maritime sont également en cours d'élaboration, et elles devraient être prêtes d'ici au sommet de Bucarest (en avril 2008).

La capacité alliée de surveillance terrestre

L'un des éléments clés de la transformation de l'Alliance, qui apportera en même temps une capacité facilitatrice essentielle à la force de réaction de l'OTAN (NRF) et à d'autres forces, réside dans le développement et l'acquisition de la capacité alliée de surveillance terrestre (AGS). Cette capacité est un système aéroporté de surveillance terrestre à distance capable de détecter et de suivre des véhicules (chars, camions, hélicoptères) se déplaçant au sol ou près du sol, dans toutes les conditions météorologiques. Ce système permettra d'avoir une meilleure connaissance de la situation avant et pendant les opérations de l'OTAN, ce qui est essentiel pour les décideurs politiques et les responsables militaires de la planification. ►

L'intérêt d'un système aéroporté est reconnu depuis longtemps. Au cours des années, de nombreuses tentatives ont été faites pour définir une approche permettant d'élaborer une telle capacité et d'en faire l'acquisition. Dans le même temps, plusieurs systèmes aéroportés nationaux de surveillance terrestre ont été mis en service. Par exemple, pendant les opérations menées par l'OTAN dans les Balkans au début des années 1990, le système radar interarmées pour la surveillance et l'attaque des objectifs (JSTARS) des États-Unis et le système français HORIZON ont été utilisés pour assurer la surveillance aérienne.

En septembre 2001, les pays membres de l'OTAN ont décidé de développer une capacité alliée de surveillance terrestre appartenant à l'Alliance, destinée à être exploitée par une force relevant du commandement OTAN. La solution actuelle, basée sur le système commercial Global Hawk, prévoit de faire uniquement appel à des véhicules aériens sans pilote, équipés d'un capteur radar et d'un segment terrien. L'objectif est de disposer d'une première capacité alliée de surveillance terrestre opérationnelle d'ici 2012. D'ici là, la NRF utilisera le système JSTARS des États-Unis.

Le soutien à la stabilisation et à la reconstruction

L'expérience montre que dans de nombreux cas, la paix ne peut être maintenue durablement que grâce à la stabilisation et à la reconstruction. Le

soutien apporté à de telles activités constitue souvent un élément essentiel des missions, même lorsque les opérations de combat sont toujours en cours. En coordination avec d'autres acteurs de la communauté internationale, l'OTAN répond ainsi au besoin que constitue le soutien à la stabilisation et à la reconstruction dans toutes les phases d'une crise, à commencer par la planification.

L'aide apportée par l'Alliance à la stabilisation et à la reconstruction peut prendre diverses formes, qu'il s'agisse par exemple de contribuer à l'instauration d'un environnement sûr et sécurisé, de combler temporairement des lacunes ou encore d'apporter un soutien à d'autres organisations lorsque celles-ci ne peuvent opérer car la sécurité n'est pas assurée, ou qu'elles ne disposent pas des ressources nécessaires. L'OTAN peut également appuyer la réforme du secteur de la sécurité (démobilisation, désarmement et réintégration) et apporter un soutien militaire aux opérations humanitaires. Des équipes de reconstruction provinciales, placées sous la responsabilité de la Force internationale d'assistance à la sécurité dirigée par l'OTAN, apportent leur soutien à la stabilisation et à la reconstruction en Afghanistan.

Une étroite collaboration civilo-militaire est essentielle pour mettre un ensemble approprié de capacités à la disposition des populations civiles. L'OTAN favorise une telle coopération grâce à

un éventail de capacités et d'instruments civils mis en place dans le cadre des activités qu'elle mène dans le domaine des plans civils d'urgence. Ces moyens facilitent la planification, améliorent l'état de préparation, et jouent un rôle important en assurant l'interface entre différents ministères et les militaires. Les planificateurs militaires peuvent faire appel à des compétences civiles dans des domaines comme la protection des infrastructures essentielles, les transports, les télécommunications, le ravitaillement, l'eau, l'agriculture, les soins de santé et l'industrie. ■

Les planificateurs militaires peuvent faire appel à des compétences civiles dans des domaines comme la protection des infrastructures essentielles, les transports, les télécommunications, le ravitaillement, l'eau, l'agriculture, les soins de santé et l'industrie.



Optimiser les moyens actuels

Les enseignements tirés

L'OTAN est l'une des quelques organisations internationales ayant une vaste expérience de la planification et de la conduite d'opérations multinationales complexes et de grande envergure. La réussite d'une opération dépend dans une très large mesure du degré d'interaction entre les autorités politiques et militaires de l'OTAN, et de la capacité de l'organisation à s'adapter à l'évolution des circonstances lors d'une opération.

Cette expérience livre des enseignements qui sont systématiquement répercutés à l'échelon militaire. L'OTAN réfléchit actuellement à l'élaboration, d'ici au sommet de Bucarest, d'une politique des enseignements tirés applicable à l'ensemble de l'Alliance et qui étendrait ce processus au niveau politique.

Si le processus est appliqué à l'échelle de tout l'OTAN, il englobera les enseignements tirés à tous les niveaux, ce qui aura des incidences sur les autorités militaires de l'OTAN, sur les principaux comités de l'Alliance et les processus internes à celle-ci et/ou sur les interactions entre le siège de l'OTAN et les capitales des pays qui apportent des contributions aux opérations de l'Alliance. Il existe une somme énorme d'informations précieuses qui pourraient être utilisées de façon plus appropriée pour définir et mettre en œuvre des améliorations concernant les opérations de l'OTAN et le développement de ses capacités.

Le réexamen de la structure de commandement de l'OTAN

La structure de commandement de l'OTAN fait l'objet d'un réexamen mené dans le but de la rendre plus efficace dans l'exécution des tâches liées aux opérations et à la transformation, et plus abordable en termes de ressources humaines et financières.

Ce réexamen met principalement l'accent sur la dotation en effectifs de la structure. Il faut donc analyser les missions, les rôles et les tâches des effectifs du temps de paix de la structure, compte tenu de la répartition géographique actuelle de celle-ci. Les différents commandements

continueront à jouer des rôles importants, dans le cadre d'une structure de commandement équilibrée, mais leurs rôles et leurs tâches seront modifiés pour répondre aux besoins correspondant au nouveau niveau d'ambition de l'Alliance.

La dernière grande restructuration a été lancée au sommet de Prague, en 2002. Elle a abouti à une réduction significative du nombre de quartiers généraux et de centres multinationaux d'opérations aériennes, et elle reflète par ailleurs une évolution fondamentale de la réflexion au sein de l'Alliance. Au niveau stratégique, il y a désormais deux commandements, à savoir un commandement opérationnel, le Commandement allié Opérations, et un commandement fonctionnel qui sert de moteur de la transformation militaire, le Commandement allié Transformation. Ces deux commandements sont responsables, devant le Comité militaire, de l'orientation générale et de la conduite de toutes les affaires militaires de l'Alliance, et ils relèvent de l'autorité politique du Conseil de l'Atlantique Nord.

Le Commandement allié Opérations
Le Commandement allié Opérations, situé au Grand Quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE), près de Mons (Belgique), est respon-



© 1 GE/NL Corps

sable de toutes les opérations de l'Alliance. Les échelons au-dessous du SHAPE ont été largement rationalisés, avec une diminution du nombre de quartiers généraux, et les dispositions de commandement pour les opérations de l'OTAN ont été simplifiées.

Le niveau opérationnel se compose de deux commandements de forces interarmées (JFC) permanents – l'un à Brunssum (Pays-Bas), l'autre à Naples (Italie) – tous deux capables de conduire des opérations à partir de leurs emplacements fixes ou de mettre en place un QG de Groupe de forces interarmées multinationales (GFIM) basé à terre, et d'un QG interarmées permanent (JHQ) – à Lisbonne (Portugal) – solidement constitué mais plus limité, auquel on pourra faire appel pour obtenir une capacité de QG de GFIM déployable basé en mer.

Le niveau des composantes ou niveau tactique comprend six commandements de composante de forces interarmées (JFCC), qui apportent aux éléments de niveau opérationnel les compétences propres aux différentes armées – terre, mer ou air. Bien que ces commandements de composante soient disponibles pour n'importe quelle opération, ils sont subordonnés à l'un des commandants de forces interarmées.

S'agissant du commandement de forces interarmées basé à Brunssum, il y

a un commandement de composante aérienne à Ramstein (Allemagne), un commandement de composante maritime à Northwood (Royaume-Uni) et un commandement de composante terrestre à Heidelberg (Allemagne).

S'agissant du commandement de forces interarmées basé à Naples, il y a un commandement de composante aérienne à Izmir (Turquie), un commandement de composante maritime à Naples et un commandement de composante terrestre à Madrid (Espagne).

Les commandements de composante aérienne sont appuyés par des centres multinationaux d'opérations aériennes fixes et déployables, qui dirigent les opérations aériennes de l'OTAN.

Le Commandement allié Transformation Basé à Norfolk (Virginie), le Commandement allié Transformation (ACT) supervise la transformation de la structure militaire, des forces, des capacités et de la doctrine de l'OTAN. Il améliore l'entraînement, renforce les capacités, met à l'épreuve et élabore des doctrines, et réalise des expériences pour évaluer les nouveaux concepts. Par ailleurs, il facilite la diffusion et l'introduction de nouveaux concepts et favorise l'interopérabilité dans l'ensemble de l'Alliance. L'ACT dispose également d'un élément d'état-major

au SHAPE, en Belgique, qui est principalement responsable des questions liées à la planification des ressources et à la planification de défense.

L'ACT comprend le Centre de guerre interarmées, en Norvège, le Centre d'entraînement de forces interarmées, situé en Pologne, et le Centre interarmées d'analyse et d'enseignements tirés, implanté au Portugal. Il supervise également le Centre de recherche sous-marine, installé à La Spezia (Italie).

Il existe des liens directs entre l'ACT, les écoles de l'Alliance et les agences de l'OTAN. L'ACT est par ailleurs associé aux initiatives américaines de transformation, puisqu'il est coimplanté avec le Commandement des forces interarmées des États-Unis, avec lequel il partage un commandant exerçant une double fonction.

Un nouveau Centre OTAN d'entraînement aux opérations d'interdiction maritime, situé en Grèce, a atteint sa capacité opérationnelle totale en décembre 2007. En outre, le commandement pourra compter sur le soutien d'un certain nombre de centres d'excellence parrainés par un ou plusieurs pays et dont les activités seront axées sur des efforts de transformation dans des domaines militaires spécifiques. ■

La réforme du siège de l'OTAN



planification des opérations, les partenariats, la planification de défense (développement de capacités), la diplomatie publique, et le financement des opérations et des capacités. En outre, l'accent a été mis tout particulièrement sur l'amélioration du processus décisionnel au sein du Conseil de l'Atlantique Nord et sur la mise en œuvre des décisions de celui-ci.

L'OTAN ne cesse d'évoluer depuis la fin de la guerre froide ; elle s'adapte et se transforme de façon à répondre aux nouveaux défis de sécurité. Il faut travailler sans relâche pour que les activités au siège de l'Alliance correspondent étroitement aux besoins et aux priorités politiques et militaires de l'Alliance.

Appliquée au sens le plus large qui soit, la « réforme du siège » fait partie des initiatives lancées pour répondre à ces nouveaux besoins et respecter ces

nouvelles priorités. Son principal objectif est d'optimiser les procédures et les structures qui permettent aux Alliés d'échanger des informations, de coordonner les politiques et de prendre des décisions collectives par consensus.

Cette initiative de réforme vise à améliorer l'interaction avec les capitales et les délégations nationales des États membres. Cet aspect est particulièrement important dans des domaines tels que la consultation politique, la

L'effort de changement coïncide avec la construction d'un nouveau siège pour l'OTAN, ce qui donne l'occasion de procéder plus facilement à des ajustements avant la date effective du déménagement dans les nouveaux bâtiments. L'objectif est de moderniser les structures et les procédures de soutien, de favoriser l'interaction civilo-militaire à l'échelon des services compétents et de rationaliser l'ensemble de la structure des comités de l'organisation. ■

Pour en savoir davantage : • Directive politique globale : www.nato.int/issues/com_political_guidance/index-fr.html

• Ensemble de mesures adoptées à Prague concernant les capacités :

www.nato.int/docu/pr/2002/p02-127f.htm

• Force de réaction de l'OTAN : www.nato.int/issues/nrf/index-fr.html

• Moyens de transport stratégique : www.nato.int/issues/strategic-lift/index-fr.html

• Capacités opérationnelles : www.nato.int/issues/capabilities/index-fr.html

• Nouvelle structure de commandement militaire de l'OTAN :

www.nato.int/issues/military_structure/command/index-f.html

• La lutte contre le terrorisme : www.nato.int/issues/terrorism/index-fr.html

Les publications de l'OTAN peuvent être obtenues en consultant la librairie électronique de l'OTAN : www.nato.int/ebookshop

Les Briefings de l'OTAN traitent des questions d'actualité de l'Alliance. Ils sont publiés sous l'autorité du Secrétaire général et ne reflètent donc pas nécessairement l'opinion ou la politique officielle des gouvernements des pays membres ou de l'OTAN.

Division Diplomatie publique de l'OTAN, 1110 Bruxelles, Belgique – Site web : www.otan.nato.int – Courriel : otandoc@hq.nato.int – © OTAN 2008